



La pause café



Le lieu de formation



L'after work



22, 23 & 24 novembre 2023

UNIVERSITÉ D'HIVER EN GUADELOUPE

5 matières
Formation illimitée



Le comité d'accueil



Le déjeuner



La salle de sport

JOURNÉE DROIT DU TRAVAIL



DROIT DU TRAVAIL



OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Deux ateliers sur le droit du travail, pour un public confirmé.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé | <input type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input checked="" type="checkbox"/> Questionnement | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Power Point | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input type="checkbox"/> Revue de JP | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Textes | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Vidéo | |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ?

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Quiz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Restitution | |

RÉF : UG23-MSO

DATE : 22 novembre 2023

DURÉE : 4h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :
Matin : 08:00 > 12:00

TARIF : Pack Univ

NIVEAU Perfectionnement
et expertise

FORMATEUR :
M. David JACOTOT
Professeur en droit social

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 30 jours



EDARA 191 rue Vendôme 69003 LYON
Tél : 04 78 37 49 74 - Email : s.lefebvre@edara.fr - Site : www.edara.fr - SIRET : 300 529 971 000 57

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691490869 auprès du préfet de



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification Qualiopi a été délivrée en vertu de la loi n° 2019-128 du 22 février 2019 relative à l'égalité territoriale - ACTIONS DE FORMATION

JOURNÉE DROIT DU TRAVAIL



DROIT DU TRAVAIL



DESCRIPTION / CONTENU

MATINÉE DU 22 NOVEMBRE

Atelier 1 : Influence des directives de l'UE sur le droit interne du travail.

- La méthode d'interprétation conforme,
- Les secousses : « temps de travail » (déplacement professionnel, astreinte, congés payés) à la lumière de la jurisprudence de la CJUE (rappel des arrêts essentiels),
- Le retour du « préjudice nécessaire » en raison du droit de l'UE
- Les secousses, suite : contrat à durée déterminée à la lumière du droit de l'UE (rappel des arrêts essentiels de la CJUE).

Atelier 2 : Clair-obscur de la prescription en droit du travail.

Un peu moins d'ombre sur les durées et les points de départ, ... A propos de la relation à durée déterminée, de la rupture, du harcèlement, et de la discrimination.

RÉF : UG23-MSO

DATE : 22 novembre 2023

DURÉE : 4h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :
Matin : 08:00 > 12:00

TARIF : Pack Univ

NIVEAU Perfectionnement

FORMATEUR :
M. David JACOTOT
Professeur en droit social

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 30 jours



EDARA 191 rue Vendôme 69003 LYON
Tél : 04 78 37 49 74 - Email : s.lefebvre@edara.fr - Site : www.edara.fr - SIRET : 300 529 971 000 57

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691490869 auprès du préfet de



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification Qualiopi a été délivrée en vertu de la loi n° 2019-128 du 22 février 2019 relative à l'égalité territoriale - ACTIONS DE FORMATION

JOURNÉE DROIT DU TRAVAIL



DROIT DU TRAVAIL



OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Deux ateliers sur le droit du travail, pour un public confirmé.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé | <input type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input checked="" type="checkbox"/> Questionnement | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Power Point | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input type="checkbox"/> Revue de JP | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Textes | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Vidéo | |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ?

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Quiz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Restitution | |

RÉF : UG23-VSO

DATE : 24 novembre 2023

DURÉE : 4h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :
Matin : 08:00 > 12:00

TARIF : Pack Univ

NIVEAU Perfectionnement
et expertise

FORMATEUR :
M. David JACOTOT
Professeur en droit social

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 30 jours



DROIT DU TRAVAIL



DESCRIPTION / CONTENU

MATINÉE DU 24 NOVEMBRE

Atelier 3 : Les heurts du « droit à la preuve ».

- La preuve illicite : quand ?
- La preuve illicite : recevable malgré le caractère illicite !
- Méthode suggérée par la Cour de Cassation...
- Rappel sur l'utilisation du 145 NCPC.

Atelier 4 : De la sécurisation au contentieux de l'accord collectif.

- Rappel : droit du travail de plus en plus conventionnel / pourquoi actuellement critiquer en justice un accord collectif ?
- La voie entrouverte de l'action en nullité
- La voie ouverte de l'exception d'illégalité d'un accord collectif. À propos, par exemple, de l'accord de performance collective.

RÉF : UG23-VSO

DATE : 24 novembre 2023

DURÉE : 4h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :
Matin : 08:00 > 12:00

TARIF : Pack Univ

NIVEAU Perfectionnement

FORMATEUR :
M. David JACOTOT
Professeur en droit social

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 30 jours

ACTUALITE JURISPRUDENTIELLE DE LA RESPONSABILITE DES CONSTRUCTEURS ET DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION (DROIT PRIVÉ ET DROIT PUBLIC), ET DES MARCHÉS DE TRAVAUX PRIVÉS

ACTUALITE JURISPRUDENTIELLE DE LA RESPONSABILITE DES CONSTRUCTEURS ET DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION (DROIT PRIVÉ ET DROIT PUBLIC), ET DES MARCHÉS DE TRAVAUX PRIVÉS

DROIT DE LA CONSTRUCTION



RÉF : UG23-VCON

DATE : 24 novembre

DURÉE : 4h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

**HORAIRES :
08:00 > 12:00**

TARIF :

NIVEAU : Actualisation

**FORMATEUR :
Me Jean ROBICHON**

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

D'octobre 2022 à octobre 2023, 80 décisions de justice de la Cour de Cassation et du Conseil d'État passées en revue.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Exposé | <input type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input type="checkbox"/> Questionnement / | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

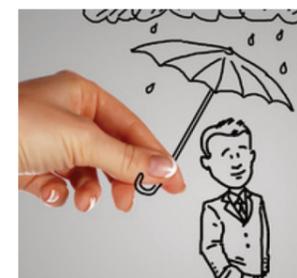
- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Power | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input type="checkbox"/> Revue de Jurisprudence | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Textes | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Vidéo | |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ?

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Quiz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Restitution | |

DROIT DE LA CONSTRUCTION



RÉF : UG23-VCON

DATE : 24 novembre

DURÉE : 4h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

**HORAIRES :
08:00 > 12:00**

TARIF :

NIVEAU : Actualisation

**FORMATEUR :
Me Jean ROBICHON**

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

DESCRIPTION / CONTENU

« Octobre 2022-octobre 2023, 80 décisions de justice de la Cour de Cassation et du Conseil d'État passées en revue.

Dans une matière où le corps de texte est relativement resserré et stable depuis 1978, les solutions jurisprudentielles revêtent une importance particulière pour le conseil et le contentieux de la matière.

Pour avocats pratiquants occasionnels, réguliers et spécialistes.

KIT DE SURVIE DE LA RESPONSABILITÉ ET DE L'ASSURANCE DES CONSTRUCTEURS

DROIT DE LA CONSTRUCTION



RÉF : UG23-JCON

DATE : 23 novembre

DURÉE : 6h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :

8:00 > 12:00
16:30 > 18:30

TARIF :

NIVEAU : Actualisation

FORMATEUR :

Me Jean ROBICHON

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Bien commencer dans la matière, consolider ses bases, comprendre l'architecture de la responsabilité et de l'assurance construction, acquérir les principaux réflexes contentieux tant sur le fond que sur les délais.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Exposé | <input type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input type="checkbox"/> Questionnement / | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Power | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input type="checkbox"/> Revue de Jurisprudence | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Textes | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Vidéo | |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ?

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Quiz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Restitution | |

KIT DE SURVIE DE LA RESPONSABILITÉ ET DE L'ASSURANCE DES CONSTRUCTEURS

DROIT DE LA CONSTRUCTION



RÉF : UG23-JCON

DATE : 23 novembre

DURÉE : 6h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :

8:00 > 12:00
16:30 > 18:30

TARIF :

NIVEAU : Actualisation

FORMATEUR :

Me Jean ROBICHON

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

DESCRIPTION / CONTENU

Pour avocats commençant dans la matière, pratiquant occasionnels, ou plus confirmés et souhaitant consolider leurs bases ou partager les questions nées de leur pratique.

JOURNÉE DROIT DE LA FAMILLE



DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE



OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Deux ateliers sur le droit de la famille, pour un public confirmé.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé | <input type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input checked="" type="checkbox"/> Questionnement | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Power Point | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input type="checkbox"/> Revue de JP | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Textes | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Vidéo | |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ? Définissez un seuil de réussite.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Quiz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Restitution | |

RÉF : UG23-JFA

DATE : 23 novembre 2023

DURÉE : 4h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :

Matin : 08:00 > 12:00

TARIF : Pack Univ

NIVEAU Perfectionnement et expertise

FORMATEUR :

Mme Sylvie FERRE-ANDRE
Notaire et agrégée des
Facultés

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 30 jours

EDARA 191 rue Vendôme 69003 LYON

Tél : 04 78 37 49 74 - Email : s.lefebvre@edara.fr - Site : www.edara.fr - SIRET : 300 529 971 000 57
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691490869 auprès du préfet de Région Auvergne Rhône-Alpes

JOURNÉE DROIT DE LA FAMILLE



DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE



DESCRIPTION / CONTENU

MATINÉE DU 23 NOVEMBRE

« Le contentieux successoral » :

I - Le contentieux de la dévolution de la succession

- En droit civil
- En droit fiscal

II - Le contentieux des liquidations :

- Le rapport
- La réduction
- Le partage

RÉF : UG23-JFA

DATE : 23 novembre 2023

DURÉE : 4h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :

Matin : 08:00 > 12:00

TARIF : Pack Univ

NIVEAU Perfectionnement

FORMATEUR :

Mme Sylvie FERRE-ANDRE
Notaire et agrégée des
Facultés

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 30 jours

EDARA 191 rue Vendôme 69003 LYON

Tél : 04 78 37 49 74 - Email : s.lefebvre@edara.fr - Site : www.edara.fr - SIRET : 300 529 971 000 57
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691490869 auprès du préfet de Région Auvergne Rhône-Alpes

JOURNÉE DROIT DE LA FAMILLE



DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE



OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Deux ateliers sur le droit de la famille, pour un public confirmé.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé | <input type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input checked="" type="checkbox"/> Questionnement | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Power Point | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input type="checkbox"/> Revue de JP | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Textes | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Vidéo | |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ? Définissez un seuil de réussite.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Quiz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Restitution | |

RÉF : UG23-MFA

DATE : 22 novembre 2023

DURÉE : 4h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :

Matin : 08:00 > 12:00

TARIF : Pack Univ

NIVEAU Perfectionnement et expertise

FORMATEUR :

Mme Sylvie FERRE-ANDRE
Notaire et agrégée des
Facultés

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 30 jours

EDARA 191 rue Vendôme 69003 LYON

Tél : 04 78 37 49 74 - Email : s.lefebvre@edara.fr - Site : www.edara.fr - SIRET : 300 529 971 000 57
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691490869 auprès du préfet de Région Auvergne Rhône-Alpes

JOURNÉE DROIT DE LA FAMILLE



DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE



DESCRIPTION / CONTENU

MATINÉE DU 22 NOVEMBRE

« **Le testament dans tout ses états** » :

Le contenu de la rédaction et interprétation.

I - Le contenu de la rédaction

II - L'interprétation du testament

RÉF : UG23-MFA

DATE : 22 novembre 2023

DURÉE : 4h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :

Matin : 08:00 > 12:00

TARIF : Pack Univ

NIVEAU Perfectionnement

FORMATEUR :

Mme Sylvie FERRE-ANDRE
Notaire et agrégée des
Facultés

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 30 jours

EDARA 191 rue Vendôme 69003 LYON

Tél : 04 78 37 49 74 - Email : s.lefebvre@edara.fr - Site : www.edara.fr - SIRET : 300 529 971 000 57
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691490869 auprès du préfet de Région Auvergne Rhône-Alpes